**FICHE CONSEILS**

Suite aux éléments que nous vous avons présenté, nous nous permettons de vous préconiser quelques tâches à effectuer avant ou à la suite de la création de votre site et de l’inauguration de votre établissement :

- **Création d’un compte Instagram et Facebook** : Ces réseaux sociaux sont basés sur l’interaction visuelle, il peut donc s’avérer pertinent quant au partage de photos et vidéos de votre établissement, des activités et des potentiels promotions afin d'attirer ou de fidéliser la clientèle.

- **Utilisation des outils dédiés au réseaux sociaux** : En effet, Meta (anciennement Facebook) offre une multitude d’outils aussi bien pour les créateurs de contenus que les professionnels, permettant ainsi d'avoir un aperçu régulier de la progression de leurs prospects et de la fidélisation de leurs clients.

- **Mesurer ses actions de communication** : Il est nécessaire de faire régulièrement un bilan de vos actions de communication pour vérifier leur efficacité et les adapter si besoin. Une bonne communication se base sur la culture du résultat. L’intérêt d’évaluer l’efficacité de vos actions est tout simplement de savoir si vous devez les renouveler l’année suivante ou non.

- **Suivre les performances de votre site** : De nombreux outils gratuits type Google Analytics, Search Console ou Data Studio sont mis à votre disposition afin d’analyser les données de votre site. Il serait pertinent de les analyser afin de rebondir et de revoir vos contenus ou stratégie.

- **Inscription à un compte Google Ads** : Google Ads pourrait vous être utile pour le référencement de votre site. C’est un aspect à prendre en compte car l’algorithme Google est en constante mise à jour.

- **Envoi mensuel d’une newsletter** : L’objectif de la newsletter est d’informer les abonnés. La clé pour tenir les clients ou potentiels clients est d'informer de ce fait, la fréquence doit être cohérente. Il est préférable de créer un calendrier et de le respecter, afin que vos lecteurs sachent quand ils peuvent s’attendre à recevoir des nouvelles de votre part.

**- La création du storytelling** : L’objectif est de capter l’attention des personnes visées en suscitant une émotion, qui sera, si possible, positive. Le storytelling peut aussi bien se baser sur des faits réels ou créer des histoires totalement imaginaires. Cela permet aussi le partage des valeurs propre à l’entreprise dans votre cas, il mettra en avant le bien-être et l'amusement.

- **Suivi de formations proposées par notre agence** : Nous proposons de nombreuses formations qui vous permettront d’apprendre à gérer votre site, vos réseaux sociaux ou même toute votre stratégie marketing.

